

## Comment établir que les prescriptions d'organisation de la rafle ont été suivies ?

### L'apport des témoignages

*Les textes seront bien sûr présentés aux élèves sans ce repérage qu'ils constitueront en croisant la lecture de ces témoignages avec la photographie et le texte de la circulaire du 13 juillet 1942.*

*Les passages à repérer ont été ici indiqués en gras.*

[L'arrestation]

•Antoine Vitkine (interviewer)

Est-ce que vous pouvez me raconter justement un peu plus précisément cette rafle du 16 juillet qu'on a appelée après la rafle du Vél d'Hiv.

•Simon Drucker (témoin)

**Voilà, on a pris ma mère, mon petit frère et moi.** On est passé par la rue des Vertus, derrière, dans un couloir pour que les gens voient moins. **On nous a emmenés dans un garage rue de Bretagne. Et là un autobus est venu.** Les gens nous regardaient passer et ne comprenaient pas très bien parce qu'il y avait des bébés, il y avait des vieillards. On a pris les vieillards à l'hôpital, on a pris des vieillards qui ne pouvaient plus marcher, on a pris des bébés, beaucoup de bébés [...]. **Et on nous a amenés dans un autobus au Vélodrome d'Hiver.**

<https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Drucker/simon-drucker/transcription/5>

→ Pour situer le témoignage, on consultera

<https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Drucker/simon-drucker/biographie>

•Antoine Vitkine

Vous avez vu des choses ou vous avez seulement entendu cette rafle ?

•Simon Grinbaud

Alors, ce matin-là, à partir de quatre-cinq heures du matin, je disais à Armand [un ami chez lequel Simon Grinbaud avait passé la nuit] [...] : "Oh, ça y est, je crois qu'il y a des arrestations". Mais on pouvait pas..., **même nous on ne croyait pas que c'étaient des femmes et des enfants.** Mais on entendait des cris. On n'osait pas sortir parce que ça nous concernait. Dans l'après-midi, il y avait une accalmie, l'après-midi du 16 juillet 42, il y avait une accalmie, et pendant cette accalmie, j'ai essayé de monter, de remonter la rue Ramponeau, jusqu'à une coiffeuse que je connaissais bien, c'était une petite Juive. Alors, elle me dit : "Ah, Simon, tu as échappé ?". "Oui". **"Tu sais, ta mère a été arrêtée et tes deux petites sœurs".** [...]

•Antoine Vitkine

[C]e qu'il faut dire aussi, c'est que donc cette rafle du Vél' d'hiv', **elle a été effectuée par la police française.**

•Simon Grinbaud

**Oui, bien sûr.** Ce sont des bus, avec l'ouverture arrière comme en, il n'y en a plus maintenant, mais avec l'ouverture arrière. Et, bon, une petite anecdote : j'ai tourné dans un film comme figurant, avec, dans "Monsieur Klein", et c'était les mêmes bus, et je me suis retrouvé **dans ces bus-là où ma mère et mes petites sœurs ont été.**

<https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Grinbaud/simon-grinbaud-ne-grinbaum/transcription/5>

→ Pour situer le témoignage, on consultera :

<https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Grinbaud/simon-grinbaud-ne-grinbaum/biographie>

•Antoine Vitkine

La suite c'est le 16 juillet 1942 que l'on a appelé par la suite la rafle du Vél'd'hiv.

•Simon Liwerant

**. Il y avait des flics qui portaient des gamins, des bébés, pour les femmes, elles avaient des valises.** Il n'y avait pas d'homme parce que tout le monde disait : « Les hommes on va les cacher mais les femmes on les touchera pas » . Mais dans la rue il n'y avait pas d'homme. C'est peut-être des vieux. J'habitais au premier, j'ai ouvert la fenêtre, j'ai regardé. Mais écoutez, ça m'a fait mal au cœur de **voir tous ces gosses qui pleuraient, des femmes qui hurlaient et des flics qui les portaient pour les mettre dans l'autobus. Au bout de la rue Pali-Kao il y avait les bus qui attendaient, et en haut pareil, au coin de la rue Tourtille** il y avait, enfin je n'ai pas compris ce truc-là mais ça m'a tellement marqué. J'ai dit : « Mais c'est pas possible ». [...]. Mais qu'est-ce qu'ils ont fait les enfants ? » Ils avaient six mois, ils avaient un an, ils avaient deux ans. Qu'est-ce qu'ils savaient ? [...] Et c'est comme que ça s'est passé. On est resté là et quelques temps après, ma mère a dit : « Maintenant, ça, ça va recommencer. Une chance comme ça on aura pas deux fois.

<https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Liwerant/simon-liwerant/transcription/6>

→ Pour situer le témoignage, on consultera

<https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Liwerant/simon-liwerant/biographie>

[Vers le centre de rassemblement]

•Antoine Vitkine

Le 15 juillet 1942, on vient, on prévient, enfin on vient vous prévenir, en tout cas votre mère, qu'il va se passer des choses...

•Albert Bigielman

Non, certaines gens ont été prévenus. Certaines gens, je sais que beaucoup de gens, beaucoup de non-Juifs ont prévenu les amis qu'ils avaient en tant que juifs de ne pas rester chez eux. **Nous, le 16 juillet, on est venu nous arrêter, ma mère, mon frère et moi.**

•Antoine Vitkine

Vous n'étiez pas prévenu.

•Albert Bigielman

On n'était pas prévenu. Mais la seule différence, c'est qu'**ils ont frappé à la porte, les policiers**, mais ma mère n'a pas ouvert. Et ils sont repartis. Et le lendemain, le 17, non le 16, le 16 juillet même, une personne qui avait été, qui avait ouvert sa porte et qui était aussi femme de prisonnier, qui avait été emmenée rue Piat à Ménilmontant et qui est venue dire à ma mère : "S'ils reviennent te chercher, tu peux ouvrir, ils relâchent les femmes de prisonniers de guerre". Et c'est ce qui s'est produit le lendemain, le 17. Ma mère a ouvert la porte, **on est monté au commissariat de la rue Piat dans la nuit du 17**, et quand le policier derrière sa table a vu la photo de mon père d'abord, parce qu'il avait étalé tous les papiers, les lettres de prisonnier de guerre, la photo de mon père, les papiers comme

quoi ma mère était femme de prisonnier de guerre, il a dit : " Vous remballez le tout et vous rentrez chez vous".

•Antoine Vitkine

Est-ce que vous, vous avez vu les rafles massives de la journée du 16 et de la nuit..., du petit matin du 16 ?

•Albert Bigielman

Non, non, non. Je n'ai rien vu de tout ça parce que nous n'avons pas ouvert, nous sommes restés à la maison. Le lendemain, on s'est retrouvé au commissariat de cette même rue mais avec beaucoup d'autres gens, nous avons été relâchés, les autres sont restés.

•Antoine Vitkine

**Comment est-ce que c'était dans le commissariat ?**

•Albert Bigielman

C'était un grand hall, il existe toujours cet endroit-là d'ailleurs, c'est devenu une maison de la culture je crois, et c'était un grand, grand, grand, **c'était un grand hangar et il y avait des tables tout le long et il y avait les policiers derrière et les gens devant qui exposaient leur cas** et personne n'a été relâché sauf nous.

<https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Bigielman/albert-bigielman/transcription/4>

→ Pour situer le témoignage, on consultera

<https://entretiens.ina.fr/memoires-de-la-shoah/Bigielman/albert-bigielman/biographie>